



ECOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DESCORBIERES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Projet de création d'une installation de traitement des nitrates (AREVA - Narbonne)

Contribution d'ECCLA à l'Enquête Publique

Remarques d'ordre général

L'objectif de ce projet est de diminuer, puis de faire disparaître à moyen terme les bassins d'évaporation. C'est évidemment une bonne nouvelle car les 25 ha de bassins remplis de produits pas très sympathiques sont un risque important dans un climat comme celui de Narbonne avec des précipitations qui peuvent être très importantes. Ce n'est évidemment pas un risque « accidentel » au sens d'une usine SEVESO, mais un risque de pollution réelle pour l'environnement comme on l'a vu avec la rupture des digues en 2004, puis à nouveau les problèmes en 2006 où il a fallu arrêter l'usine plusieurs semaines.

ECCLA pense que ces deux accidents ainsi que la montée en puissance du PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs) ne sont d'ailleurs pas pour rien dans ce projet.

ECCLA soutient donc ce projet

Une seconde remarque : AREVA persiste à présenter ses activités comme un « cycle du combustible ».

Ceci est une tromperie : seul 1% du combustible est valorisé, c'est le plutonium et, vu le danger que présente cette valorisation à travers le MOX d'une part et le risque de prolifération d'autre part, il serait plus judicieux d'arrêter cette production de plutonium et le retraitement, ce qui diminuerait considérablement le transport de matières dangereuses. (voir schéma ci-dessous).

Les principales activités d'AREVA sont schématisées dans la figure ci-dessous.



Figure 2 : Activités du groupe AREVA dans l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables

Remarques sur les objectifs

La question à laquelle il est difficile de répondre est la vitesse à laquelle la surface des bassins va se réduire. La capacité de traitement est de 20.000 m³ par an ; le dossier évoque 350.000 m³ à traiter.

On pourrait donc en déduire qu'il faudra une vingtaine d'année, mais en réalité c'est plus car il faudra aussi traiter ce qui sera produit en continu par le fonctionnement de l'usine. De plus, il est précisé dans le dossier que le flux traité sera à 450g/l de nitrates, il faudra donc piocher dans divers bassins pour avoir la bonne concentration.

AREVA peut-elle donner une idée sur la réduction progressive des surfaces des bassins ?

Naturellement, il sera aussi essentiel de regarder ce qui va être fait des bassins une fois vidés. Remodelage des terres ? En faisant attention à la pollution ? Apport de terres arables pour végétaliser ? ECCLA a donc été regardé le paragraphe « remise en état du site ». Surprise ! Il n'y a rien sinon ce qui est écrit dans l'Arrêté Préfectoral quand l'usine s'arrêtera en totalité. D'où une nouvelle question.

Que compte faire AREVA au fur à mesure que les bassins vont être vidés ?

L'étude d'impact au sens naturaliste du terme n'est évidemment pas un enjeu dans ce projet puisqu'il s'agit de construire l'installation au sein d'une usine. La seule question est l'impact paysager. ECCLA a lu l'avis de l'Autorité Environnementale (qui est toujours le Préfet, « juge et parti » puisque c'est aussi lui qui donne l'autorisation).

La suggestion de mettre des arbres de hautes tiges pour masquer l'installation est une demande forte des riverains depuis longtemps, et ce serait bien que ces arbres soient pensés pour l'ensemble de l'installation.

Naturellement, sous l'angle visuel et paysage, les bassins d'évaporation sont les plus importants, mais sous l'angle du risque, ce sont les bassins de décantation qui sont plus importants. Ce projet ne fait donc qu'une partie du chemin.

Cependant, un second projet est en cours d'élaboration : celui-ci changera légèrement le process et il n'y aura plus d'envoi de boues dans les bassins de décantation ; donc, à terme, les bassins de décantation vont aussi disparaître, ce qui permettra de libérer la plaine. Ce second projet prévoit en effet le retraitement des boues stockées dans les bassins de décantation.

Même si ce n'est pas le même projet, ils sont assez fortement liés et **ECCLA regrette qu'il ne soit pas fait mention de ce second projet sauf dans une annexe** (et dans les dossiers importants, chacun sait que les annexes sont souvent ignorées)

ECCLA espère donc que le projet de reprise des boues des bassins de décantation avec traitement de tous les déchets produits arrive rapidement en enquête publique.

Remarques sur l'installation

La complexité de l'usine est impressionnante, la quantité de produits qu'il faut injecter aussi. « Une vraie usine à gaz au sens populaire du terme ». On va traiter 20.000 m³ chaque année contenant 9.000 tonnes de nitrates. Pour ce traitement, on va utiliser (nous avons refait les calculs de consommation annuelle pour comparer ce qu'on injecte à ce qu'on veut traiter):

- du charbon (5.600 tonnes)
- de l'argile (3.000 tonnes)
- du gaz naturel (autour de 2.000 tonnes)
- de l'alumine (100 tonnes)
- de l'eau industrielle et osmosée (80.000 m³)
- une solution contenant 25% d'ammoniac (120 à 150 tonnes)
- du charbon de bois
- plus quelques autres produits en quantités moindres
- de l'électricité (autour de 10.000 MWh)

Et finalement, les nitrates sont réduits à l'état de gaz et il reste 6.000 big bag de déchets solides, soit 7.200 m³ pesant 12.000 tonnes.

On a donc plus de déchets solides qu'au départ. Et l'usine va accroître sa consommation d'eau de 50% et produire des gaz à effet de serre en quantité (charbon)

Questions naïves :

1. Si on avait couvert les bassins d'évaporation d'un plastique transparent (en totalité pour qu'ils ne reçoivent plus de pluie,
2. arrêter d'envoyer de l'eau dans les bassins pour qu'il n'y ait aucun apport d'eau
3. laisser agir le soleil pour évaporer l'eau
4. et récupérer l'eau qui s'évapore sur la face interne du film plastique
5. n'avait-on pas une solution plus simple pour récupérer ensuite le stock de nitrates ?
6. et les envoyer directement dans le centre de l'ANDRA

On peut d'autant plus se poser la question que les big bag produits par le traitement des nitrates vont partir dans les sites TFA (très faibles activités) de l'ANDRA. On peut voir sur le tableau ci-dessous que les effluents qui vont être traités ont eux-mêmes une activité très inférieure aux 100.000 Bq/kg, limite d'acceptabilité dans les centres TFA de l'ANDRA (valeurs dans le tableau ci-dessous). Ils pourraient eux aussi aller directement en centre.

Les principales données relatives aux activités radiologiques des effluents alimentant TDN sont indiquées dans le tableau ci-après. Le flux d'effluents alimentant TDN est de l'ordre de 2 500 L/h, soit un flux de 20 000 m³/an d'effluents.

Radionucléides	Valeurs d'activité des effluents retenues (Bq/L)	
	Moyenne	Maxi
Activité totale	7177	13242
Activité due au ⁹⁹Tc (représente 58 à 62 % de l'activité totale)	4138	8250
Activité due au ²²⁶Ra et ses descendants (représente 35 à 40% de l'activité totale)	2925	4806
Activité due à l'Uranium (représente moins de 0.01% de l'activité totale)	< 0.5	< 1

Enfin, le renvoi vers le centre TFA de l'ANDRA n'est pas garanti pour deux raisons :

- le centre TFA arrive à saturation et la totalité du traitement va produire près de 220.000 tonnes
- il semble que les déchets présentent un excès de technétium 99 d'après l'avis de l'autorité environnementale

En conclusion : ECCLA approuve ce projet, surtout les objectifs, mais trouve la méthode très complexe et très consommatrice de ressources

Narbonne, le 05/10/16

Maryse ARDITI
Présidente d'ECCLA